

Agencement

Bio Création Bois : un savoir-faire et des valeurs solides

Manufacture basée à Saint-Nicolas-de-Redon (44), spécialisée dans l'agencement et l'aménagement d'espaces professionnels, Bio Création Bois se distingue notamment par ses matériaux biosourcés et son recours au bois massif. L'entreprise, qui réalise des ouvrages entièrement sur-mesure et prend en charge l'intégralité des projets, s'inscrit globalement dans une démarche écoresponsable, et privilégie les circuits courts. Elle est actuellement, comme d'autres de ses confrères, confrontée à des tensions pesant sur ses approvisionnements, en particulier concernant les essences résineuses.



C'est en 1989 qu'a été créée Bio Création Bois, avec la vocation de répondre aux besoins en matière d'agencement grâce à des meubles écoresponsables : «*Nous utilisons de préférence du bois massif, et n'employons pas de mélaminé, du fait que nous prenons garde à ne pas impliquer des matériaux contenant du formaldéhyde dans notre production*», explique Anthony Meignen, directeur général de l'entreprise. Celui-ci, qui a rejoint Bio Création Bois il y a une dizaine d'années, est issu d'un parcours de formation spé-

cialisé dans la menuiserie, et possède une expérience dans divers bureaux d'études. Jean Milcent, créateur de Bio Création Bois, a revendu son entreprise en 2014 à Ulterïa, regroupant d'autres entreprises partageant des valeurs écoresponsables : en plus de Bio Création Bois figure Mobil Wood, basée à proximité d'Auxerre (89) et spécialisée dans la production en série, ainsi qu'Azélan, située du côté de Bergerac (24), et œuvrant dans les secteurs de la charpente et de la jardinerie. Aux côtés d'Anthony Meignen, on trouve à la tête de

Bio Création Bois compte à l'heure actuelle 35 collaborateurs.

l'entreprise bretonne Benjamin Saint-Mard, au poste de directeur commercial. Compagnon menuisier de formation, celui-ci a travaillé pour plusieurs sociétés d'agencement. Il a rejoint Bio Création Bois voici un an, avec l'objectif d'imposer de manière plus significative l'offre de l'agencement dans le secteur tertiaire, en d'autres termes d'intégrer le concept d'écoresponsabilité dans les métiers du tertiaire, notamment l'agencement d'hôtels et de bureaux : «*Le marché du tertiaire est en train de s'ouvrir au concept d'écoresponsabilité, et l'on note*

à ce niveau une évolution des mentalités», remarque Benjamin Saint-Mard. Les clients de l'entreprise se composent à 90% de professionnels, la part des particuliers étant assez anecdotique : «*Nous ne sommes guère structurés pour répondre aux besoins des particuliers*», estime Anthony Meignen. Relativement à l'univers professionnel qui constitue donc l'essentiel de sa clientèle, on compte environ 70% de l'activité de l'entreprise dédiée à l'agencement de magasins, et le reste à l'aménagement de bureaux ou de restaurants. «*Au niveau géographique, nous intervenons sur l'ensemble de la France, et un peu en Belgique*», ajoute Anthony Meignen.

Dynamique locale

«*Nous privilégions un approvisionnement de proximité, auprès de scieries situées dans un rayon de moins de 200 km*», précise Anthony Meignen. «*Il est important pour nous que nos fournisseurs possèdent la capacité de proposer des produits sur-mesure, adaptés à nos exigences, y compris en ce qui concerne le vernis.*» A propos de vernis, Bio Création Bois a développé un vernis à base d'algues en collaboration avec la société Algo, basée quant à elle en Ille-et-Vilaine : «*Il s'agit à la base d'un fabricant de peinture, qui, avec notre concours, a développé un vernis biosourcé. Nous avons travaillé durant deux ans sur ce vernis, ce qui a impliqué beaucoup d'essais et d'allers-retours. Nous poursuivons d'ailleurs ce processus, et avons pour projet de développer des vernis teintés, et des gammes plus larges en termes de laques, notamment*».

On note que l'entreprise utilise par ailleurs des panneaux en plastique recyclé, et des produits Le Relai Métisse en cloisons acoustiques, avec par exemple du coton récupéré issu de jeans recyclés. Toujours dans cette démarche environnementale et sociétale, Bio Création Bois est en cours de certification du label B Corp.



«Contrairement à la norme, Bio Création Bois fonctionne suivant un modèle inspiré de l'holocratie (démocratie horizontale) qui a été optimisé pour s'adapter à notre activité et nous permettre de devenir une entreprise libérée», précise Anthony Meignen.

(Crédit photo : Anaïs Bouchard)

Les menuisiers et les compagnons sont formés à travailler les meubles massifs dans leur intégralité.

(Crédit photo : Anaïs Bouchard)



En matière d'essences, l'agenceur emploie majoritairement du pin maritime ainsi que du chêne, du hêtre, du frêne ou encore du noyer, privilégiant en tout cas, le plus possible, des essences d'origine locale. «*Il nous arrive aussi d'employer du contreplaqué à base de peuplier, le seul produit que nous importons étant le panneau trois plis épiciéa. Nous essayons, autant que possible, d'anticiper au mieux les commandes, afin d'optimiser les stocks et de limiter au maximum les impacts potentiels des flux d'approvisionnements sur l'environnement*», souligne Anthony Meignen, qui note par ailleurs «*la difficulté, en particulier à l'heure actuelle, de connaître les délais et les prix concernant l'épicéa. Depuis le début de l'année, nous sommes impactés par une consommation en hausse concernant d'autres pays. Les délais sont déjà passés d'un à trois mois, et à présent, on nous annonce des délais allant jusqu'à six mois ! Nous avons, heureusement, stocké un peu. Quant aux prix, ils ont corrélativement augmenté de plus de 20%*», note-t-il, précisant que «*même si le trois plis épiciéa n'est pas majoritaire dans nos réalisations, il est employé pour fabriquer la totalité des tablettes de rayonnage, soit une part de la production pouvant aller jusqu'à 30%*». «*Ce problème concernant les approvisionnements concerne essentiellement les résineux*», estime le dirigeant : «*Nous nous attendons, de ce fait, à certaines difficultés dans le cas du pin maritime. Cela étant, nos fournisseurs parviennent pour l'heure à tenir leurs engagements. Mais il convient de rester vigilant sur l'ensemble des essences que nous employons*».

Productivité et créativité

Bio Création Bois compte à l'heure actuelle une trentaine de collaborateurs, au sein d'un bâtiment de 4.000 m². «*Une dizaine d'entre nous travaillent dans les bureaux, et le reste parmi les ateliers, assurant en outre la finition et la pose*», précise Anthony



À vocation artisanale, basée sur le savoir-faire de ses salariés, Bio Création Bois dispose aussi d'un équipement numérique.

(Crédit photo : Anaïs Bouchard)



«Nous sommes guidés par l'exigence de développer à la fois la productivité et la créativité», souligne Anthony Meignen (avec, ici, l'exemple du prototype Alcove, datant de 2020).

Meignen, son entreprise réalisant un chiffre d'affaires d'environ 5 millions d'euros. Bio Création Bois travaille à 100% sur-mesure, les menuisiers et les compagnons étant formés à travailler les meubles massifs dans leur intégralité. «*Nous effectuons la pose localement, et la sous-traitons lorsque c'est loin*», ajoute Anthony Meignen. «*Nous disposons d'un bureau d'études en interne, équipé du logiciel de chez Top Solid et employant deux personnes, avec une troisième attendue prochainement en renfort. Il nous arrive par ailleurs, le cas échéant, de faire appel à un bureau d'études externe.*»

«*Contrairement à la norme*», poursuit-il, «*Bio Création Bois fonctionne suivant un modèle inspiré de l'holocratie (démocratie horizontale) qui a été optimisé pour s'adapter à notre activité et nous permettre de devenir une entreprise libérée. Cela permet d'assurer une croissance constante dans notre capacité de production et notre réactivité, tout en respectant nos valeurs. Bio Création Bois tire avant tout son identité, sa différence et sa force des humains qui la constituent. Sans eux, BCB n'existerait pas : c'est pour cela que chacun se met au service des différents projets et contribue à chaque étape. La parole est donnée aux maîtres menuisiers, qui ont l'expertise et le savoir-faire liés à la fabrication du mobilier. Chaque membre de l'équipe Bio Création Bois a la possibilité de s'exprimer librement et d'exposer ses idées. Plus d'écoute et d'importance données à chacun, c'est également plus d'implication dans les projets que nous prenons en charge*», souligne Anthony Meignen.

En matière d'équipement technique, Bio Création Bois, d'une vocation artisanale, est progressivement montée en puissance. L'entreprise possède aujourd'hui plusieurs scies à format, et s'apprête à adjoindre à un centre numérique 3 axes de chez Homag, dont elle dispose d'ores et déjà, un centre numérique 5 axes. «*Nous sommes guidés par l'exigence de développer à la*



fois la productivité et la créativité», résume Anthony Meignen. En plus des scies à formats et de la toupie numérique, l'entreprise est équipée d'une raboteuse, d'une dégauchisseuse, ainsi que de ponceuses à larges bandes. «*Nous avons aussi prévu d'intégrer prochainement à notre parc machines une scie à panneaux numérique, afin notamment d'optimiser les débits*», ajoute le dirigeant.

Quant à l'investissement envisagé dans un centre d'usinage 5 axes, d'un modèle qui reste à préciser, il correspond au besoin de l'agencier d'usiner des pièces de plus grandes longueurs, impliquant davantage de complexité, et offrant la possibilité de travailler en 3D dans certains domaines. «*Nous effectuons actuellement la majorité des usinages que nous avons à réaliser sur la 3 axes de chez Homag que nous possédons, mais souhaitons aller plus loin, en nous adjoignant par exemple la possibilité d'opérations de coupes d'angle*», explique Anthony Meignen : «*Il nous faut aussi une table plus grande, afin de répondre à certains besoins de la part des architectes*». Bio Création Bois possède en outre deux cabines de vernis

Bio Création Bois consacre pour l'heure une bonne part de son activité à l'agencement de magasins (ici, la Biocoop Tolbiac, réalisée en 2018).

équipées de pistolets automatiques, la partie dédiée à la finition s'inscrivant sur une superficie de 300 m².

Relativement à la situation actuelle, le dirigeant fait part de son ressenti en ces termes : «*Nous avons connu l'an passé une suspension de l'activité liée à l'épidémie, mais avons réussi à clore l'année 2020 en fanfare. Depuis ce début d'année, nous percevons des signes intéressants en provenance du marché, où certains segments, comme le secteur tertiaire, se montrent plus réceptifs : la pandémie a semble-t-il fait émerger des réflexions portant sur les bureaux de demain, et une aspiration d'ensemble, de la part des salariés, à travailler au sein d'un environnement plus sain.*»

«*C'est pourquoi le secteur tertiaire constitue aujourd'hui pour nous une cible prioritaire*», poursuit-il, «*qu'il s'agisse de sièges sociaux ou d'espaces de coworking. Nous avons par exemple créé des cloisons acoustiques modulables, durables dans le temps, notre objectif étant de concevoir, autant que possible, des solutions performantes en matière de modularité.*»

Stéphane Jardin